

ANNEXE IV  
(*article 15*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

RÉALISATION DES PROJETS D'AGGLOMÉRATION DU PROGRAMME  
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012 À 2014

**SECTION I**

DESCRIPTION DES SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES

**1.** Les services professionnels et techniques et les activités du personnel d'appoint portent sur les activités suivantes :

1. l'identification;
2. la planification;
3. la conception;
4. la réalisation;
5. le suivi;
6. toutes autres activités en lien avec la gestion de projets concernant la voirie, les réseaux d'aqueduc et d'égouts, les réseaux d'éclairage et de signaux lumineux, les réseaux d'utilités publiques, ainsi que l'aménagement ou le réaménagement d'espaces municipaux.

**SECTION II**

ESTIMATION DU COÛT

**2.** L'estimation du coût des services professionnels et techniques et du personnel d'appoint décrits à l'article 1 s'élève à 3 607 513,86 \$.

**TOTAL : 3 607 513,86 \$**